

JOURNAL DES JOURNÉES N°84
Le jeudi 14 janvier 2010, édition de 16h 31

*« Qu'il connaisse bien la spire où son époque l'entraîne
dans l'œuvre continuée de Babel,
et qu'il sache sa fonction d'interprète dans la discorde des langages. »*

Jacques Lacan, *Ecrits*, p. 321

SPÉCIAL AMP

L'ÉCOLE UNE

par Eric Laurent

Le débat de l'École Une est maintenant une rubrique à part entière du JJ. L'AMP se charge de la traduction des textes qui sont adressés au Journal pour que la communauté des lecteurs de langue française puisse le suivre.

Je remercie les collègues qui ont bien voulu traduire rapidement. Les traductions ont été revues par moi. Je serai donc responsable des erreurs éventuelles.

Ce premier numéro du « Débat de l'École Une » traduit le supplément au JJ n° 81, et y ajoute les textes de Miquel Bassols et Vicente Palomera. Il reprend aussi le texte de Marco Focchi déjà publié dans le JJ n° 80, pour que l'on puisse suivre l'inflexion entre sa position et celle de Maurizio Mazzotti. Pour l'un, le futur de l'École est dans l'approfondissement de l'énonciation en première personne, du même côté de l'Inconscient, du psychanalyste-analysant. Pour l'autre, l'accent se déporte vers le point de butée de la SLP. A mesure que l'on approfondit les effets de subjectivation de la position de chacun, ressurgit la confusion entre division subjective et division tout court de la SLP. Elle reste une École résistante à l'interprétation, au passage véritable à la première personne.

Du côté des auteurs de l'ELP, un débat s'organise entre Estela Paskvan, Jose Ramon Ubieto, Montserrat Puig d'une part, et Miquel Bassols, Vicente Palomera d'autre part. Le texte de Vilma Cocoz se tient à part, bien qu'elle articule ses questions au champ qui se dessine.

Le texte de Vicente Palomera donne des informations précieuses sur l'articulation de l'ELP et de la Fédération Européenne. Celui de Miquel Bassols reformule, synthétise la problématique des trois premiers auteurs et leur répond. La question est donc ouverte : le peu de demande de passe dans l'ELP est-il lié à un éloignement institutionnel du dispositif, à son caractère « délocalisé », ou est-il lié à son caractère trop localisé dans une École où les particularismes locaux sont forts ?

Les textes ouvrent un véritable débat car les remèdes à apporter aux difficultés ne sont pas les mêmes selon la perspective où l'on se place.

Le débat de l'École-Une est pour l'instant Européen. Bientôt les membres des Écoles Américaines se joindront à nous. Pour eux aussi, le débat importe. Les discussions se poursuivront lors du Conseil de l'AMP du 30 et 31 janvier. Le 1er février 2010, une soirée de l'AMP, au local de l'ECF, donnera la parole aux membres du Conseil AMP des Écoles Américaines qui ouvriront la discussion avec l'ensemble des présents.

DEBAT DE L'ÉCOLE UNE

Marco Focchi, *Du côté de l'Inconscient*

Estela Paskvan, *Re : « Autonomie »*

Maurizio Mazzotti, *Différence et Répétition*

Vilma Cocoz, *Vers une ELP 2 ?*

José R. Ubieto, *L'ELP sera Une dans la passe ou ne sera pas*

Montserrat Puig, *Sur le règlement de la passe*

Miquel Bassols, *De plus près et de plus loin, encore*

Vicente Paloméra, *Cinq points sur l'ELP et la FEPP*

Jacques-Alain Miller, *Demande d'information*

DEBAT DE L'ÉCOLE UNE

Marco Focchi

Du côté de l'Inconscient

Un air de renouveau est en train de traverser l'AMP. Le débat actuel dans le *Journal des journées* en est l'écho constant : la passe est enfin retournée au centre de l'attention, la figure de l'analyste se transforme, en se plaçant, par rapport à l'inconscient, du côté de l'analysant, la clinique se centre sur le thème des semblants et du symptôme.

Ces trois grands thèmes seront les axes portants du congrès de l'AMP qui se tiendra à Paris en avril prochain. Qui ne sera présent à cet important rendez-vous sera en peine de saisir la portée d'innovation qui donnera le ton à la psychanalyse ces prochaines années. Une société fortement conditionnée par le conformisme scientiste crée, en effet, l'espace pour une position antagoniste où la psychanalyse a, et aura toujours plus, un rôle de premier plan.

Il est absolument nécessaire que la SLP se syntonise avec les grands thèmes du débat international et unisse sa propre voix donnant, ainsi, sa contribution originale.

A cette fin, il faut ouvrir une ample discussion entre tous, membres et non membres, tous ceux qui sont intéressés à participer à l'élan propulsif que peut donner la psychanalyse à notre époque

La nouveauté du congrès de l'AMP est qu'effectivement il sera ouvert également aux contributions des non membres. Et ce sera ainsi pour le congrès de la SLP : tous sont invités à donner des propositions d'intervention.

Il est vrai que l'accélération due aux exigences du moment dépasse parfois les temps, nécessairement plus longs, de programmation de nos rencontres.

Nous devons donc être prêts à sentir les changements afin d'être en résonance avec ce qui est en train de se produire. C'est ce qu'a fait le Conseil en programmant les choses de façon à ce que le prochain Congrès de Turin devienne le test de la nouvelle forme que devra prendre l'École. Celle-ci, en effet, ne devra pas être seulement le point d'arrivée de l'analyste qui a accompli sa formation personnelle, mais plutôt le lieu dynamique où le travail sur l'inconscient des analysants se situe du même côté que ceux qui ont commencé à exercer la psychanalyse, et qui continuent à se laisser interroger sur leur rapport à l'inconscient. Elle devra être le terrain d'entente entre la réflexion et l'élaboration de l'expérience de la psychanalyse. Elle devra se

rendre sensible aux mouvements de transfert qui se produisent dans le social afin qu'ils ne soient pas interceptés par les dispositifs répressifs de pouvoir, créateurs de faux consensus, qui stérilisent le désir à travers un déluge d'objets pacotille.

Nous devons faire en sorte que le travail sur l'inconscient devienne la lame qui sépare la société du spectacle, l'océan de fausse science agité par les massmedia, des semblants qui portent au réel.

C'est de la rencontre ENAPOL de nos collègues argentins, qu'est venu l'énoncé, amplifié par *Twitter* avec un effet de circulation immédiate d'un continent à l'autre, qui incite à dés uniformiser notre énonciation.

Dirigeons-nous donc dans cette direction. Pour être en syntonie avec cette vague de renouveau qui déplace les vieilles idées dans notre communauté, le Conseil a retenu indispensable de modifier le thème du Congrès de Turin, qui est reformulé ainsi : *Du côté de l'inconscient*.

Si nous ne voulons pas voir le psychanalyste simplement comme un parmi tant d'autres experts dont s'est rempli le monde empreint d'utilitarisme, si nous voulons voir comment se présente le nouveau semblant du psychanalyste qui n'abandonne pas son propre rapport à l'inconscient, nous devons nous interroger du côté de l'inconscient, là où émerge le point d'énonciation de chacun.

Ce communiqué a valeur de lancement du débat dans l'École sur ces thèmes, qui nous portent vers le rendez-vous d'avril à Paris et de juin à Turin, tous les deux à ne pas perdre. Tous sont invités à participer et à animer ce débat. Essayons d'entrer dans le nouvel ordre d'idées et ne nous mettons pas à la fenêtre dans l'attente de voir les interventions des autres. Pour nous tous c'est le moment où nous pouvons dire. *tua res agitur*, c'est de toi qu'il s'agit, en première personne et pour tous il y a un espace de parole et d'expression, de la manière la plus ouverte et la moins hiérarchisée possible.

Traduction : Brigitte Laffay

Estela Paskvan

Re : « Autonomie »

Cher Jacques-Alain Miller,

Il est évident que ma modeste contribution au JJ a acquis une notoriété en soi non

méritée, et qui vous a été utile pour poser de nombreuses questions importantes sur le thème de la passe dans les écoles, à l'AMP et dans l'École Une. Son interprétation a été suffisamment provocante pour produire d'autres interventions de collègues- pas seulement espagnols- que je remercie.

Vous formulez de nombreuses questions clefs. J'essaierai de contribuer, comme je le pourrai, aux réponses qui commencent à s'écrire.

1) *Quelle est la nature des cartels de la passe dans l'AMP : dans quelle mesure la passe est-elle nationale ou internationale ?*

Je n'aborderai que quelques-uns des thèmes résumés dans cette question et qui ont déjà surgi au cours du débat.

*Passe délocalisée : La passe n'est pas « nationale ». Et encore moins en Espagne où cet adjectif, avec sa connotation franquiste, produit un rejet général. Est-elle internationale ? J'opterai plutôt pour ce que vous-même signalez : la passe est délocalisée. C'est assurément ce qui fait exister l'École Une. Je l'ai expérimenté à plusieurs reprises. Lorsque, par exemple, je fus passeur : j'écoutais des passants qui faisaient le voyage jusqu'en Espagne depuis l'autre côté de l'océan - je ne les connaissais pas – parfois, ils étaient brésiliens et me parlaient en espagnol. Ensuite je me rendais à Paris pour rencontrer cinq français et je leur transmettais ce que j'avais écouté de personnes qu'ils ne connaissaient pas non plus et en français. Si un tel dispositif si exotique était soutenable, c'est que dans les rencontres elles-mêmes, dans ce qui se passait, apparaissait le sentiment d'appartenance à une même communauté.

*L'École Une : pour moi là se trouve la médiation de l'École Une qui est le fruit d'une expérience analytique. C'est ainsi qu'elle existe *de fait*, grâce à la passe. Pour cette raison, je serais d'avis de conserver sa différence d'avec l'AMP comme dans l'intention initiale : Une, la légère, la suffisamment vide pour accueillir ce qui peut s'y déposer, sans statut ni règlements pesants, l'École disposée à décompléter l'association. « *Penia et poros* » ont été évoqués par vous-même à certaines occasions. Hebe Tizio dit de l'École Une : « ...un élément de subversion interne pour maintenir un type d'école où l'expérience soit authentiquement analytique ». Je ne pourrais pas le dire mieux.

Graciela Brodsky rappelle que les AE sont de l'École Une. Effectivement, il convient de ne pas l'oublier. Et elle propose que les cartels le soient aussi et composés de collègues de différentes écoles. C'est une proposition alléchante. C'est alors que les questions commencent... : Qui les désignent ? Qui fait le choix des composantes de chaque cartel ? Nous devons alors commencer à parler du dispositif et de sa régulation.

*Le dispositif dans les Écoles. Si la passe à une structure de mot d'esprit, le dispositif n'est pas un éclair pour autant, il se doit d'être incarné quelque part, d'être localisé. Jusqu'à

présent, les dispositifs étaient localisés et régulés dans les différentes Écoles- sauf dans l'ELP -. Cela ne signifie pas que les personnes qui y participent doivent nécessairement être « locales » ou « nationales » ou d'une quelconque tribu particulière.

Nous en arrivons donc au point *de près ou de loin* de ma petite note. Miquel Bassols repère très bien la valeur de *shifter* que peuvent acquérir ces adverbess. Effectivement, ce qui est en jeu ne se réduit pas à une question de géographie qu'on ne comprendrait d'ailleurs pas car j'ai dit qu'en 1995 la passe était proche, dans les mains des membres, tandis que les cartels étaient localisés à Paris. Le dispositif était proche des membres lorsque ceux-ci ont été convoqués pour discuter et décider de leur fonctionnement. Oui –je le répète une fois encore – ça s'est fait ainsi dans les débuts de l'EEP et Carmen Cuñat s'en souvient très bien. Au contraire, le règlement approuvé en 2003 et régulé par la FEED n'a jamais compté avec l'opinion ni des instances de l'ELP ni de ses membres. Il me semble que l'on peut trouver là une des raisons de la méconnaissance dont elle fait l'objet actuellement de la part des membres en général. Assurer que dans le dispositif il y aura des « nationaux » ne change rien à la chose. Est-ce si difficile à comprendre ? Pourquoi dire que cela est si inquiétant ? Je ne crois pas que ma note exprime le mal-être ou la revendication « du bruit et de la fureur » dont m'affuble Vicente Palomera. Enfin, quand quelqu'un choisit de fonctionner comme analyste, surtout si c'est une femme, il doit savoir se prêter à faire l'idiot.

Au contraire, lorsque j'ai écrit cette contribution, j'étais encore sous les effets de ma dernière expérience de l'École Une. Le dernier cartel de langue espagnole dont j'étais le plus-venait de nommer Gustavo Stiglitz. Comment vous transmettre la satisfaction et la joie que nous avons tous ressenti- le secrétaire, le passant, les passeurs, le cartel et l'extime – lorsque la passe s'est produite ?

*La régulation et le contrôle des dispositifs : l'expérience dit que l'instauration des dispositifs de la passe et ses règlements doivent être le résultat d'un mouvement qui permette que tous, membres et instances, se sentent concernés. Et son fonctionnement ne peut s'autonomiser au risque de « tomber malade ». Comme je le comprends, il y a actuellement deux formes de contrôle : l'assemblée des écoles et l'AMP. Cette dernière remplit actuellement une fonction médiatrice indispensable. Depuis un certain temps, elle dispose d'un secrétariat de la passe, qui pourrait peut-être acquérir plus d'envergure. Ou bien cette compétence ne devrait-elle pas plutôt se créer dans l'École Une ? La décision est d'importance ainsi que l'enthousiasme qui en découle.

*L'Un et le multiple : il y a là une tension que l'on ne peut éliminer. D'autre part, si on pouvait le faire, ce serait mortifère, ne pensez-vous pas ? Vous savez qu'il faut manœuvrer politiquement dans cette matière en mettant l'accent selon ce qui convient à chaque moment. Mais je voudrais vous rappeler que s'agissant de la passe, il y a d'autres tensions qu'il ne faut pas oublier relatives à ses fondements : les grades et les hiérarchies. Il est parfois utile de dire aux instances hiérarchiques quelque chose comme : « Touche pas à la passe ».

2) La ELP est-elle vraiment dans les conditions pour réguler un Cartel espagnol de la passe ?

La question est claire. S'il restait encore des doutes, dans votre « Commentaire » vous êtes très précis lorsque vous rappelez que *la médiation du Champ Freudien, de l'AMP et de la FEEP apparaissait nécessaire pour faire tenir debout la ELP, parcourue de tensions centrifuges...* Et plus loin, vous posez la question : *...Les choses ont-elle changé au point que cette médiation soit devenue superfétatoire et obsolète ? Faut-il commencer à réduire les signes institutionnels de cette médiation ? L'ELP jouit-elle désormais d'une unité comparable à celle des trois écoles ayant des Cartels qui leur sont propres : l'EBP, l'ECF et l'EOL ?* Je suis peut-être optimiste, mais je pense que cette École est comparable aux autres. Si je n'ignore pas qu'elle a des difficultés, celles-ci me semblent comparables. Il est vrai que je ne remplis plus aucune fonction ni dans l'ex-EEP dont j'ai fait partie du bureau pendant huit ans ni dans l'ELP depuis 2002 par décision personnelle lorsque, à partir de ma nomination, j'ai commencé à participer au dispositif de la passe. De toute façon je n'éviterai pas de répondre. À quelle unité vous référez-vous ? Je dois dire que l'intervention de Miquel Bassols me semble formidable et qu'elle me réjouit. C'est la première fois que j'entends de la part d'un membre de l'ELP – et pas n'importe lequel – dire de cette École que *la force centrifuge a été depuis le début sa principale force génératrice*, qu'elle a commencé à *prendre goût à cette 'difficulté'* qu'il considère comme *un trait spécifique de la ELP*. Pour résumer, Miquel propose que ce qui est apparu comme une difficulté préserve, en réalité, l'incomplétude de l'ensemble et rend *d'autant plus présente la nécessité de cette médiation...* Effectivement, à partir de ce que Miquel signale ensuite et généralise, je pose la question : la médiation du Champ Freudien et de l'AMP ne se produisent-elles pas dans les autres Écoles ? Bien sûr que si. Donc la question se réduit à savoir si nous avons encore besoin de la médiation de la FEEP. Je ne prétends pas donner une réponse précise. Je peux juste dire que j'ai l'impression que lorsqu'il y eut un problème dans l'ELP, comme ce fut le cas dans la préparation des dernières journées, ce fut Eric Laurent, c'est-à-dire le Délégué Général de l'AMP qui intervint en qualité d'extime. Quelle fut la médiation effective de la FEEP dans les « frictions » auxquelles vous faites allusion ? C'est ce que nous devrions savoir pour décider si sa médiation est devenue superfétatoire ou obsolète.

Espérons que le débat continue en cette année 2010 qui commence dans de si bonnes perspectives.

Traduction : Colette Richard

Maurizio Mazzotti

Différence et Répétition

Mon intervention prendra appui sur quelques phrases que Jacques-Alain Miller a écrites dans le N°75 du Journal des Journées à propos de l'École italienne. Deux, en particulier, m'ont poussé à réfléchir et à intervenir. C'est mon dégel.

Je pars de celle qui semble la dernière mais qui, selon moi, est à considérer en premier.

Après avoir commenté l'intervention d'Estela Paskvan sur la passe à l'ELP selon une optique qui met nécessairement en cause les problèmes concernant la stratégie et la politique de l'AMP, Jacques-Alain Miller affirme d'un trait « il y a aussi beaucoup à dire de l'École italienne ». Beaucoup à dire.

La première chose à laquelle j'ai pensé c'est que c'est vrai, surtout si l'on change un adverbe à la phrase : « il y a *toujours* beaucoup à dire de l'École italienne ». Qu'avons-nous fait à la SLP ces deux dernières années, pour ne citer que les dernières, sinon ceci ?

Il y deux ans, en novembre 2007, à Milan, lors d'une crise, l'École au complet s'est réunie en présence de Jacques-Alain Miller où tout a été mis à nu, à ciel ouvert, notre histoire, une fois de plus les positions conflictuelles qui se dessinaient autour de divers projets institutionnels, les rapports personnels alors très difficiles, les jugements sur le travail des instances directives, les perspectives de solutions possibles, les scénarios futurs. Tout ceci précédé de dix jours de débats intenses sur la liste électronique de la SLP où presque tous sont intervenus, avec des paroles parfois dures, compliquées, polémiques, parfois intelligentes, interprétatives. Jacques-Alain Miller évalua alors l'exceptionnalité de l'évènement et en suggéra la publication, que nous avons faite sous forme de livre, « Le secret des lacaniens », qui a été en partie traduit dans la revue de l'ECF. « Le secret des lacaniens » nous honora, si je puis dire, on ne pouvait nier qu' en rapport à « il y a quelque chose à dire de l'École italienne », la SLP ne reculait pas, elle donnait l'exemple.

Sur ce point, on aurait pu vivre de rente pour un peu de temps, mais ce ne fut pas le cas. Après un an à peine, en décembre 2008, toujours à Milan, eut lieu une assemblée extraordinaire avec la présence d'Eric Laurent, précédée là aussi d'une semaine d'échanges sur la liste où tous, à nouveau, ont parlé de l'École, en bien, en mal, en pire, en rapport avec les nouvelles initiatives qui créaient le multiple là où jusqu'alors nous nous étions reconnus dans une dyade, qui, par le passé avait donné une stabilité et un bon fonctionnement. A cette occasion, également, étaient apparues sur la liste des lettres, des échanges d'accusations, des appels au statut...etc. L'assemblée fut glacée, mais non à cause du silence, à cause des radiateurs. Cette fois, encore, n'ont pas manqué les dires et le pathos, mais la conflictualité était à nouveau présente. La conflictualité est notre répétition, elle revient souvent sur scène et est difficile à traiter. Notre symptôme n'est pas dans le dire, dans le silence, il est dans la répétition de la conflictualité, dans l'émergence répétée de ce que Jacques-Alain Miller, toujours dans le Journal des Journées, avait à plusieurs reprises appelé « la division » italienne.

Ce qui est difficile est que notre dire de l'École ne devienne pas un dire de la division, un dire conflictuel mais plutôt un dire des différences qui trouve sa place et son écoute. Lors du Séminaire milanais de l'AMP, en présence du président de l'AMP, séminaire encore en cours, chaque fois est réservé un moment important à la conversation, au thème de l'École, à tout. Et ce dire est présent, vif mais parfois porte davantage la marque de la division que de la différence. Ceci est un des nœuds à traiter dans l'École italienne, et je crois qu'il faudra un peu de temps mais le séminaire de l'AMP a donné un peu d'espoir et, à mon avis, a indiqué ce que nous ne pouvons pas ne pas parcourir : traiter le dire de la division pour le transformer en dire de la différence, un dire plus psychanalytique, donc plus psychanalysé, condition pour une énonciation non massifiée de notre collectif et pour le développement de la politique dont nous avons la responsabilité de construire.

Maintenant règne le silence, Jacques-Alain Miller parle de gel, d'inhibition à intervenir (dans le Journal des Journées) sur ce qu'il y a dire de la SLP. Je pense que cette inhibition est interprétée à la lumière des scissions que je viens de rappeler, et sur le fond du « il y a toujours quelque chose à dire de l'École italienne » alors qu'il serait nécessaire de passer à un dire différent de l'École et ceci a besoin d'un temps pour comprendre.

« Pourquoi n'existe-t-il pas un cartel italien de la passe ? », je cite maintenant la seconde phrase de Jacques-Alain Miller, voici une demande à partir de laquelle on pourrait commencer à parler différemment de la SLP et en outre, en parler en tenant compte que peut-être la question de la « division » a à voir avec une éventuelle réponse négative. Pourquoi n'existerait-il pas un cartel en langue italienne sur la base de deux AE de la SLP en fonction et de deux ex AE si je ne me trompe ? Un cartel, réglé par la FEPP, qui fonctionne selon la logique délocalisée et de l'extime utilisée jusqu'à présent par l'AMP ?

Partir de cette demande pour commencer à parler de la possibilité d'un cartel italien de la passe pourrait être une voie concrète de traitement du symptôme de l'École italienne

Traduction : Brigitte Laffay

Vilma Cocoz

Vers une ELP 2 ?

« Il est des enchantements qui vont contre la véritable vaillance ? S'il en est ainsi, les enchanteurs pourraient m'enlever le bonheur mais pour ce qu'il en est de l'effort et du courage, ce sera impossible. » Cette affirmation anticipe la substitution du nom de Chevalier à la Triste Figure pour celui de Chevalier des Lions dans l'œuvre géniale de Cervantès. Don Quichotte justifie ce changement, auprès de don Diego de Miranda, en comparant l'entreprise du chevalier errant avec

celle des autres chevaliers, les courtisans lesquels, bien que suscitant l'éloge quand ils conquièrent le succès en remplissant juste leurs obligations, ne sont pas digne d'une célébrité personnelle et durable.

Le chevalier errant se distingue par sa mission et ses actes : « ... il cherche dans tous les recoins du monde ; il entre dans les labyrinthes les plus complexes ; à chaque pas il s'attaque à l'impossible ; [...] les lions ne l'étonnent pas, pas davantage les monstres fantastiques ne le font fuir, ni les monstres humanoïdes ne l'effraient ; et même, chercher les uns, attaquer les autres et les vaincre tous, sont ses principaux et véritables exercices. »

Il est remarquable de voir jusqu'à quel point l'indication de Jacques-Alain Miller, selon laquelle nous devrions abandonner la morosité et le silence qui touchent l'ELP pour faire notre la cause des Chevaliers des Lions, est juste et précieuse.

Nous avons pu remarquer que le chevalier errant et le psychanalyste partagent certains points. Le plus évident, c'est le courage avec lequel nous combattons les enchantements imaginaires et affrontons l'impossible, rencontré à chaque pas. Aller contre l'humeur morose qu'engendrent les figures monstrueuses peut être une bonne devise pour l'action du psychanalyste lacanien.

Je reprends, ici, la réponse que j'ai envoyée en son temps à J.-A. Miller, sur son invitation, car il est temps de mettre en pratique cette politique. L'opportunité qui, cette fois, se présente à nous est d'une importance décisive pour une École forgée dans les structures que Lacan a formulées dans sa *Proposition*. Nous ne pouvons pas la laisser échapper : parlant des lions, Freud disait en se référant à l'interprétation de l'analyste que « le lion ne bondit qu'une fois. » Nous sommes invités à participer, un par un, à l'interprétation des symptômes de la communauté analytique ; nous ne pouvons laisser cela pour demain !

Une fois encore, J.-A. Miller a mis la maison « sens dessus dessous » et les effets sont surprenants. Le plus impressionnant est le Courage — une vertu du chevalier aux Lions — avec lequel les analystes de l'École de la Cause freudienne ont fait l'exposé de leurs interprétations dans le *Journal des Journées*. Pourquoi, une fois encore, c'est la passe — en tant que lieu privilégié du siège du réel dans l'École — qui est le point d'incandescence. « L'inventaire, non exhaustif des questions que je me pose sur la passe » réalisé par Nathalie Jaudel dans le *Journal des Journées* n°75, publié en espagnol dans *El debate de la ELP* n°13 est vraiment remarquable. En le lisant — il en sort de pures vérités — je me suis rendue compte, entre autres choses, de ce que la réalisation d'une bibliothèque de la passe était indispensable. Je suis particulièrement sensible à cela car, comme Nathalie, je n'ai pas encore eu la chance de participer directement au dispositif. Néanmoins, j'ai toujours considéré que la passe est le vecteur qui oriente ma participation à l'École. La réalisation du projet d'École, son insertion dans le réel du monde, est un privilège qui n'est pas donné à tous.

Il convient donc de s'affronter à cette question : « Y a-t-il un désir de passe dans l'ELP ? » Que mes chers collègues me pardonnent mais je crois que nous ne pouvons pas dire

« tout va bien » et continuer avec notre autosatisfaction. L'ELP a déjà la solidité requise pour pouvoir supporter les vraies questions suscitées par la crise actuelle au sein de l'École Une.

Je crois que l'énorme travail fait par beaucoup de collègues pour soutenir jour après jour les activités et le fonctionnement fait évidente leur implication avec la psychanalyse ; sauf que la psychanalyse est une chose et que l'École en est une autre. (J.-A. Miller) Je suis convaincue que si nous parvenons à sortir de l'impasse actuelle nous serons plus heureux, plus animés et qu'une part importante de nos responsabilités quotidiennes se verront nettement améliorées. Elles seront nourries d'un désir renouvelé pour conduire à bon port nos bateaux et ne pas naviguer à la dérive, avec un grand effort et de faibles résultats, à l'heure de faire prospérer notre précieuse Cause analytique au 21^e siècle.

Une École silencieuse ne peut être une École de Lacan.

Je crois, et c'est ainsi que je l'ai exprimé lors de notre Assemblée de Valencia, que la modalité de fermeture des CPCTs a laissé un malaise, aggravé par une interprétation biaisée des motifs qui l'ont précipitée et que l'on a pu lire dans le communiqué du Conseil du mois de septembre. Je pense qu'il existe une connexion intime entre ces événements et l'état de la passe dans l'ELP.

Si la libido de l'École, qui était en nette et irréversible diminution, s'est réfugiée dans les CPCTs, c'est que ce projet a représenté quelque chose de très vivant qui, dans le transfert à l'orientation de J.-A. Miller, s'est concrétisé en autre chose qu'une déclaration d'intentions.

A chaque moment j'ai considéré que nous étions en train de mener à bien une expérience d'École. De fait, c'est seulement dans le cadre symbolique qu'offre l'École que peut s'opérer la lecture de la logique dans laquelle nous pouvions rester pris : une intoxication du discours du maître motivé par le succès de notre entreprise.

Cependant il reste à évaluer ce que l'expérience a pu apporter aux concepts fondamentaux sur lesquels s'adosse notre pratique dans un tel dispositif, ses pour et ses contre, sa contribution ou non à la transmission du discours analytique dans l'état actuel des discours.

Selon moi, la modalité particulière de l'articulation de l'ELP avec l'ECF avec l'orientation politique de J.-A. Miller, est fondamentale pour comprendre la fermeture des centres qui, en conséquence, peut être considérée comme une fermeture précipitée.

Un temps pour comprendre semblable à celui que J.-A. Miller mit en place, dans les *Entretiens d'actualité*, face à la crise des CPCTs en France était nécessaire avant d'arriver à une conclusion finale. Il n'était pas possible de s'économiser ce passage dans la vie de l'ELP. Entre l'instant de voir qui va de l'impact de l'intervention de J.-A. Miller lors de la réunion du RIPA à celle d'Éric Laurent dans le Conseil, puis la fermeture des Centres, certains ont pu croire que cela serait suffisant et qu'ils pouvaient s'épargner l'élaboration que requiert un tel fait.

L'expérience des CPCTs , appelée analytique, concerne la psychanalyse pure : en quoi chacun s'autorise pour opérer au nom de la psychanalyse ? C'est la question qui ne pouvait être évitée dans les réunions cliniques, si éloignées et différentes de la solitude caractéristique de la consultation en cabinet. Accepter d'être interpellé et de diriger aux autres des questions pertinentes pour éclairer leur action, se transforma en une pratique joyeuse. La majorité des membres de l'équipe clinique l'a souligné dès qu'a été ouvert l'espace de conversation sur cette crise dans la Sede de Madrid sous les auspices de sa directrice, Rosa López.

Nous avons entendu plusieurs fois dire qu'il y avait une différence entre la mise en œuvre du dispositif en France et en Espagne. Effectivement, c'est le moment de les dégager. L'une d'elles concerne la distinction entre les générations qui a toujours été difficile à établir dans l'ELP, ce qui répond à la particularité de son histoire, au facteur *c* et à d'autres motifs qui sont à prendre en considération, sans que nous soyons tentés de nous laisser aller à la tentation de les nier parce qu'ils ne seraient pas « politiquement corrects ». Cela touche directement la psychanalyse pure.

Par exemple est-ce que les AE et Ex-AE qui participèrent à l'expérience ont pu éclairer quelques questions vives ? Qu'en est-il du passage par le CPCT des participants du *stage* et de leur autorisation à la pratique de la psychanalyse ? Qu'en est-il du contrôle de l'acte ? Pourquoi plusieurs participants de l'Institut pensent-ils qu'ils sont à l'École, ce qui influe négativement dans le transfert sur la passe ? Il est un fait que, à Madrid, partager le même lieu augmente cette confusion.

Les difficultés en rapport avec la pratique en institutions en Espagne poussent les participants qui ont un diplôme universitaire à prendre la décision d'ouvrir des consultations privées. La déclaration comme psychanalyste s'impose, au-delà de toute autorisation ou garantie de l'École, et amène une confusion avec la notion de psychanalyse laïque. Notre responsabilité dans la préparation d'*opérateurs adéquats*¹, exige à plusieurs reprises, bien que cela soit incommode, de s'opposer à un élan précipité vers la pratique avec comme finalité d'empêcher des installations sauvages qui nuisent au parcours analytique des sujets concernés.

N'avons-nous pas la responsabilité de veiller au prestige de notre manière de nous présenter dans le monde ? Comment transmettre le sérieux de notre travail sans que cela ne constitue un obstacle au droit légitime de chacun à gagner sa vie ?

Il est sur qu'il ne suffit pas d'une déclaration d'intention, il ne suffit pas d'être en accord avec les principes, il s'agit de les rendre effectifs. Quand nous regrettons que la passe n'ait pas une place centrale dans l'École nous devons savoir que l'énonciation des membres de l'ELP est impliquée dans cette situation actuelle. L'activisme ne suffit pas non plus, comme nous l'avons déjà constaté, sans une stratégie calculée.

Récemment nous avons eu l'occasion de faire à Madrid un travail avec Bernard Seynhaeve. La Commission responsable de cet espace de travail prépara soigneusement la rencontre qui s'avéra très intéressante et enrichissante. Nous devrions garder comme modèle pour

le futur la qualité de l'échange *in vivo* qui fut rendu possible par la lecture et la discussion préalable de ses travaux.

Pour sortir de la passivité il s'agit de trouver comment se formuler des questions qui concernent toujours la modalité selon laquelle la passe touche chacun, en accord avec la thèse de la Théorie de Turin. Il s'agit d'accepter que le réel de la passe touche chacun et que rien ne puisse remplacer le fait d'écouter un AE de vive-voix. C'est en cela que la table ronde de la passe lors des Journées et Congrès est un moment exceptionnel, le moment le plus émouvant et toujours nouveau.

Les absences notables ou, pour le mieux dire, l'absence de nombreux notables lors de l'intervention de Bernard Seynhaeve ne passait pas inaperçue.

Je souhaite une École gaie, intéressante, multicolore et ayant le goût de la conversation. Une École dans laquelle diverses voix se fassent présentes en manifestant leur différence par l'exercice de l'argumentation. Les liens d'amitié et de sympathie propres à la dimension grégaire humaine ne devraient pas se transformer en des effets pernicieux de groupe qui pullulent dans le silence. Jamais Lacan ne cessa de nous prévenir des effets de confort nocif qu'ils produisent dans la psychanalyse ; autrement, le savoir analytique dévie vers le discours universitaire. Lacan, lui-même, luttait chaque jour pour ne pas glisser vers d'autres discours (Séminaire *Encore*). Pour autant il n'est pas suffisant de le savoir pour en être protégé soi-même.

Un École d'analysants, nous sommes en train d'apprendre à le valoriser, nécessite le regard² de nos compagnons de route, de nos collègues, qui veille à la cohérence de notre discours que ce soit pour le critiquer, s'y opposer ou manifester son accord.

Rien de cela ne peut advenir dans le silence.

Traduction : Guy Briole

José R. Ubieto

L'ELP sera Une dans la passe ou ne sera pas

Après des mois de lamentations sur le déclin de la passe dans l'École on a eu besoin d'un acte (JAM) pour que quelque chose bouge dans le pays de la psychanalyse. Les passants, les passeurs, le cartel, le collègue... toute la procédure sens dessus dessous. Une excellente opportunité pour réanimer le désir pour l'expérience de la passe. Je voudrais apporter quelques réflexions qui relèvent de ma participation comme passeur.

La surprise et la perplexité qu'ont soulignées beaucoup de collègues dans des circonstances similaires, me sont apparues redoublées. D'une part, l'appel d'un premier passant m'a annoncé ma condition de passeur, et ce accompagné d'un affect d'angoisse face à la tâche que je devais envisager. Tâche pour laquelle on est difficilement préparé, du moins la première fois. D'autre part, le silence, dans l'École même, sur cette fonction. Hormis les textes institutionnels, peu à scruter.

D'où le fait que la proposition actuelle sur « la tyrannie de la transparence » soit une bonne manière pour nous de retrouver l'intérêt pour la passe, présent lors de la naissance même de l'ELP. Transparence avec les limites propres de ce qu'on peut dire, de la vérité menteuse qu'est tout discours sur le réel. En tout cas, ces limites ne la font pas moins nécessaire.

Dans l'ELP on connaît le poids du silence, la mortification qu'il produit dans notre vie associative, l'inertie parallèle – qui alimente l'enfermement – des conversations *off the record*. Ce qui est en jeu, sans doute, c'est la dialectique entre l'Un et le Multiple, la spécificité « autonome » espagnole aussi bien que, je crois, le style qui a conformé une habitude pendant beaucoup de temps et qui apparaît, symptomatiquement, comme inhibition dans des moments cruciaux pour l'avenir de la psychanalyse, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

La proximité de nos collègues Français, avec lesquels nous avons un transfert de travail privilégié, a été l'opportunité de sortir de l'enfermement et de la tension locale, mais en même temps a fonctionné comme un Autre (il s'agit bien évidemment de notre construction à nous) exigeant, idéalisé et parfois impératif, dont la demande (supposée) nous a fait tomber par moments dans un certain suivisme acritique, dû plus généralement à l'inhibition devant des initiatives propres. Ce qui n'est pas sans nous abriter de la castration.

En ce sens, la question de la passe n'a pas fait exception. De même que les collègues de l'ECF se plaignent du silence et de l'opacité de la procédure, de l'absence de voix – mis à part les AE - qui puissent apporter leur expérience sur la procédure, depuis les passeurs jusqu'au cartel de la passe et aux passants non nommés, cette opacité est aussi devenue consistante dans l'ELP ces dernières années. Il est vrai qu'après la conversation de Madrid sur la passe, on a fait un effort pour que l'horizon de l'École Une soit présent dans le travail de tous les membres, et les activités sur la passe n'ont pas été uniquement la responsabilité des AE.

Parler de la procédure depuis les différentes perspectives suppose de mettre en acte cette thèse de l'École de la passe et réduire ainsi le penchant d'idéalisation – et donc d'inhibition - dont nous connaissons déjà les conséquences paralysantes.

Vérité des témoignages

Alors, que se passe-t-il avec les passeurs ? Lors de ma première expérience, le passant avait présenté son témoignage organisé selon une logique très bien construite par lui pendant un temps préalable assez long. Il me revanait de re-construire cette logique, de la réduire pour la transmettre au cartel. J'ai eu la conviction intime que quelque chose s'était *passé*. C'était un

témoignage qui portait une haute valeur d'enseignement, et que le cartel a sanctionné avec la nomination AE.

La deuxième fois, ça a été très différent : la logique du cas restait voilée sous une prolifération de formations de l'inconscient pour lesquels les notes prises s'avéraient être un matériau insuffisant pour faire « passer » quelque chose de ce que serait le devenir analyste. Le versant de l'inconscient transférentiel fonctionnait comme un obstacle à l'émergence du réel et son *savoir y faire*. Il fallu rencontrer encore une fois le passant, par indication du cartel, pour que l'épreuve se termine enfin sans nomination. En tant que « plaque sensible », j'ai transmis au cartel quelque chose de l'ombre épaisse qui voilait des points brûlants de la résolution symptomatique du passant.

La troisième fois eût aussi sa particularité différentielle. Il s'agissait d'un témoignage bref, minimaliste, d'une logique déjà réduite par le passant, qui pourtant n'était pas suffisant pour vérifier la production de l'analyste, même s'il donnait une bonne idée de l'engagement décidé du passant avec la psychanalyse.

Trois passes singulières face auxquelles, en tant que passeur, j'ai dû accueillir chacune des particularités. Néanmoins chacune, à sa façon, m'a appris des choses importantes sur les différents moments de l'expérience analytique. Aucun d'entre eux n'a épargné son effort et son travail pour transmettre son expérience singulière. Pourquoi renoncer, alors, en tant qu'école, à ces enseignements ? Pourquoi ne pas donner la voix aussi à ces passants qui n'ont pas été nommés et aux passeurs qui les ont accompagnés tout au long de la procédure ? Et bien sûr aux enseignements du cartel de la passe. La désignation du passeur n'est pas étrangère au cours de sa propre analyse. Dans mon cas, ça avait un rapport à ma manière névrotique de m'inhiber, à ma forme particulière de n'en vouloir rien savoir, avec la relance que cela suppose du désir pour la passe.

L'autonomie dont on a parlé dans ce débat, je l'entends non pas comme un plus de fragmentation, avec l'enfermement et l'endogamie que cela comporte, mais comme un appel vers plus de responsabilité et de désir pour chacun, en tant que membre (et sociétaire) de l'ELP, pour faire de la passe sa propre affaire, quelque chose qui le regarde autant lui que l'école dans son ensemble et qui, à cause de cela, ne dépend pas (pas seulement) des vicissitudes de l'Autre. Une école d'analysants est sans doute la meilleure politique que la psychanalyse puisse adopter aujourd'hui.

Traduction : Ariel Altman

Montserrat Puig

Sur le règlement de la passe

Le dispositif de la passe implique nécessairement une communauté élargie. La confidentialité, la prudence et le soin des témoignages le rendent incontournable. La délocalisation de la passe qui a eu lieu, de fait, en témoigne. Ce sont les passants eux-mêmes qui ont délocalisé la passe, car il n'est pas rare qu'on s'adresse au dispositif d'une École, à laquelle on n'appartient pas, pour la demander. De plus, l'extime - appelé par les différents cartels de la passe pour la discussion de chaque nomination - renforce cette délocalisation et élargit davantage la communauté impliquée dans chacune des nominations. La fonction de l'extime dans le cartel de la passe n'est pas celle de contrôler au nom de l'AMP, les nominations dans chaque École, ni d'homogénéiser les nominations mais au contraire, d'interroger, de décompléter, et de rester extérieur à chaque cartel de la passe, de l'intérieur même de l'École Une. Son importance rend désirable que si le dispositif de la passe dans une des écoles de l'AMP n'en tenait pas compte, il devrait être introduit.

Le dispositif de la passe, le secrétariat et les cartels travaillent nécessairement un peu à l'écart du bruit quotidien des écoles respectives, un peu à l'ombre, nécessairement mais pas indéfiniment.

Le règlement de la passe non seulement régule la composition des cartels mais introduit, avec la périodicité des permutations, une scansion dans ce travail tranquille et silencieux des cartels et du secrétariat. La scansion temporelle, on le sait, est une des armes princeps contre l'inertie. Ainsi, les cartels et le secrétariat sont dissous, permutent et, plus important encore, ils sont voués impérieusement à un travail d'élaboration de l'expérience et de la transmission de celle-ci.

Bien que la passe doive avoir la marque du délocalisé, elle doit en quelque sorte être incarnée. Si le règlement de la passe n'est pas le même pour les sept écoles de l'AMP, c'est parce que d'une certaine façon il doit tenir compte de la singularité de chacune. Mais si les règlements sont variés, ils incluent tous le retour du débat dans l'École, à partir de l'expérience. Non seulement pour pouvoir introduire des modifications dans le règlement mais aussi pour pouvoir relancer le débat, en évitant ainsi l'inertie confortable du groupe et le noyau de non savoir sur la question : qu'est-ce qu'un analyste, comment on analyse aujourd'hui et comment se terminent les analyses. C'est pourquoi le règlement du dispositif est si important. Chacun des membres est concerné par celui-ci, qu'il fasse partie ou pas du dispositif dans chaque période.

J'ai toujours pensé qu'il était souhaitable que l'assemblée des membres discute, approuve et contrôle le dispositif de la passe, pour ensuite, précisément le laisser travailler dans une nouvelle période. Mais si le dispositif lui-même, tel qu'il est régulé dans une École, devient inconnu pour la plupart des membres, on l'oublie, et alors il se passe quelque chose qui n'est pas souhaitable. C'est pour cela que je crois qu'il n'y a pas que dans l'ECF que la situation de la passe n'est pas satisfaisante. Elle ne l'est pas non plus dans l'ELP (ou peut-être je devrais dire la

FEEP, car l'ELP est une École sans dispositif de la passe)

J'ose dire que le dispositif de la passe dans la FEEP est resté sans interlocuteur. Il n'a personne avec qui entretenir la conversation nécessaire. On a dit à plusieurs reprises que l'Assemblée de l'ELP, qui est un dispositif européen, n'est pas l'endroit où cette discussion doit avoir lieu. Le Conseil de l'ELP ne peut que faire une déclaration d'intention de la passe, dans les rapports annuels présentés à l'Assemblée. (Je me rappelle même de son oubli dans certaines occasions). L'Assemblée de la FEEP serait alors le lieu du débat ou de discussion sur la passe, des productions effectives des textes du secrétariat et du cartel ? Il ne semble pas qu'il en ait été ainsi.

On me dira que dans plusieurs communautés de l'ELP il y a des séminaires et des débats sur la passe, avec des invitations des AE, avec la participation des membres intéressés. D'accord, cela est nécessaire mais pas suffisant si le débat, les interrogations qui se présentent n'ont pas de conséquences. Et pour cela on doit pouvoir en décider.

Il ne s'agit pas de décider maintenant si on peut attribuer la majorité à l'ELP, ni si elle est suffisamment mûre pour être autonome. Aucune école de l'AMP ne l'est. Il s'agit du fait que le règlement du dispositif de la passe de la FEEP a été oublié, on ne sait pas même à qui il appartient, sauf, peut-être, aux instances directement impliquées. Cela ne suffit pas, à mon sens, pour que chaque membre se sente responsable dudit dispositif.

Oui, on pourrait l'appeler « le règlement oublié ». J'arrive à formuler cet énoncé lorsqu'une série des questions me vient à l'esprit : Comment peut-on comprendre que le règlement date encore de novembre 2002 ? L'ELP, la SPL, l'EEP, devenue FEEP, y compris l'AMP, sont-elles les mêmes qu'en 2002 ? C'est un règlement établi par le Conseil de l'EEP et approuvé par celui de l'AMP mais, où a-t-il été discuté, seulement dans ces instances ? Sur quels textes transmettant les enseignements et les écueils des expériences précédentes ? Quelle communauté, même très élargie s'est donnée le temps du débat et de l'approbation du règlement, pour ensuite le laisser travailler et attendre, dans les laps de temps établis, le retour de nouveaux éléments pour le débat et le contrôle de l'expérience ? Comment explique-t-on qu'on n'ait jamais convoqué le Collège de la passe prévu par le règlement ? Comment explique-t-on qu'on ne respecte pas les délais des rapports des cartels et du secrétariat et qu'on n'établisse pas les mécanismes d'un débat possible ?

Les effets, nous les connaissons : le débat sur la passe avait disparu ainsi que la responsabilité des membres concernant celle-ci. On attendait peu d'elle, mise à part la précieuse surprise de chaque nomination d'un nouveau AE, sur qui tombait tout le poids de faire exister le désir de passe à l'École, aussi bien à l'ELP qu'à la FEEP.

Je ne crois pas à un gouvernement global, ni pour la politique des Etats, ni pour le pays de la psychanalyse, voire je le redoute. C'est pour cela que je crois qu'il est préférable de garder la diversité pour nous obliger à entretenir une conversation permanente. Chacun des membres des écoles doit pouvoir être responsable, c'est-à-dire, pourvoir répondre des sujets cruciaux et pour

cela on se doit de créer les conditions. Personne ne contestera que de la façon dont se terminent les analyses, la passe, son dispositif et le règlement qui le rend effectif à chaque moment, en font partie. Le bon usage de l'École Une en dépend.

Miquel Bassols

De plus près et de plus loin, encore

Après la lecture de quelques-unes des contributions au débat annoncé par la lettre d'Estela Paskvan, je vois plus clairement ce qu'on voulait dire lorsqu'on affirmait qu'à l'ELP "le dispositif de la passe est loin", raison qui, en principe, expliquerait l'absence de demandes de passe de membres espagnols. Au delà du besoin de préciser les règlements, il me semble plutôt que c'est l'École-Une et la passe même en tant qu'expérience, et non pas le dispositif, qui lui donnent existence dans chaque École, ce qui est devenu aujourd'hui lointain pour toute une génération à l'ELP. Et il reste encore à trouver les raisons de cela. Peut-être ne sont-elles pas étrangères à la nature même de l'École-Une que nous essayons de cerner dans ce débat et de la place que celle-ci doit avoir au sein de chacune des Écoles de l'AMP.

Voyons les arguments. Le caractère "lointain" du dispositif se concrétise maintenant dans une demande sous la forme : "le dispositif est proche des membres lorsque ceux-ci ont été convoqués pour dire et pour décider quelque chose autour de son fonctionnement", chose qui ne serait pas arrivée à l'ELP car son fonctionnement serait resté entre les mains de la FEPP dont la médiation, par ailleurs, serait déjà devenue "superflue ou obsolète"(Estela Paskvan). Estela préfère là le ton impératif dans son adresse à la hiérarchie, et elle n'hésite pas à lui lancer un "enlève tes mains de la passe !". Il apparaît aussi une demande de contrôle qui ne soit pas si dépendante des "vicissitudes de l'Autre", et de "la proximité de nos collègues français", proximité qui a "fonctionné comme un Autre (il s'agit, bien sûr de notre construction) exigeant, idéalisé et parfois impératif" (José Ramon Urbieto). On peut également le formuler sous les termes "l'ELP est une école sans "dispositif de la passe", et que "le dispositif de la passe à la FEPP est resté sans interlocuteur, et il n'a personne avec qui maintenir la conversation nécessaire", étant donné qu'il n'y a pas eu une "assemblée des membres pour discuter, approuver et contrôler le dispositif de la Passe" (Montserrat Puig).

"L'éloignement" du dispositif aurait eu lieu à partir de 2006 avec la transformation de l'EEP en FEPP. Néanmoins, à la lumière des informations dont nous disposons sur la passe en Espagne, il y a eu plus ou moins le même nombre de demandes dans les quatre années précédant cette date, que depuis cette date jusqu'à aujourd'hui; peu nombreuses, en effet, si nous enlevons les demandes en provenance d'autres écoles. Ainsi il ne s'agirait pas d'un problème de

règlements, ni du pouvoir de décision dans une assemblée sur le fonctionnement du dispositif.

Par ailleurs, et en ce qui concerne la transformation de l'EEP en Fédération d'Écoles Européennes de psychanalyse (FEEP), il ne faut pas oublier que ce passage incluait l'ECF dans la dite Fédération, avec l'ELP, la SLP et la NLS. Ce n'est pas banal à l'heure de comprendre la fonction de noeud que doit avoir aujourd'hui cette Fédération, étant donné la place de "lointaine proximité" qu'avait l'ECF pour beaucoup par rapport à l'EEP. Nous avons salué dans son temps, l'inclusion de l'ECF dans la FEEP, et en effet, ce serait un incroyable paradoxe que nous construisions maintenant à sa place un Autre idéal qui nous impose et nous exige des choses. Accentuer ce fait, serait seulement possible si nous pensions l'ELP comme un élément séparé de la FEEP et de l'AMP en tant que telle. Alors qu'en réalité il existe des membres des autres Écoles qui se sont adressés à l'ELP pour faire la passe, dans un dispositif plus "lointain" encore si nous réfléchissons en termes géographiques ou de décision sur le fonctionnement dans une assemblée. Quel pouvoir de décision a donc eu sur le fonctionnement de la passe dans la FEEP notre collègue Gustavo Stiglitz, nommé récemment AE par un cartel de la FEEP ?

Vu depuis la perspective d'un membre déjà délocalisé de sa communauté, la problématique de la passe à l'ELP par rapport à l'École-Une ne semble pas être un problème d'éloignement du dispositif, de composition des cartels et des secrétariats – complètement espagnols depuis un certain temps – ni encore d'un contrôle croissant des règlements par des assemblées. Ces règlements doivent être actualisés depuis la transformation de l'EEP en FEEP, mais on ne voit pas pourquoi cela produira comme effet un "rapprochement" d'avec la passe.

En changeant seulement des règlements et en les rendant soi-disant plus "autonomes" – autonomes de quoi, en vérité ? - je ne crois pas que nous arriverons à situer et à modifier ces raisons. Plutôt que de mettre l'accent et les raisons dans un Autre (construit ou existant d'emblée) soi-disant impératif dans la hiérarchie et dans le contrôle des règlements, peut-être gagnerons-nous à nous demander quelle transmission effectue chacun d'entre nous, de l'expérience de l'École-Une et de la place qu'a l'expérience de la passe. Si la passe est, comme nous le répétons en ce moment, "délocalisé", c'est parce que l'École-Une traduit en chaque lieu cette "délocalisation" en termes de "désidentification" à la communauté locale.

En lisant ainsi la situation actuelle, il apparaît encore un autre problème encore plus structural, qui prend corps de manière plus spécifique à Barcelone, qui concerne la demande de disposer d'un pouvoir de décision plus autonome, un contrôle croissant au niveau local sur le dispositif de la passe et par conséquent de l'École même. La revendication d'autonomie est en effet toute une question dans l'actualité politique et social catalane et il n'est pas du tout facile de le détacher des mirages du Moi autonome dans lequel s'est réjoui toute une communauté analytique,

Je vois comme preuve de cette difficulté parmi nous, la lecture de certains propos dans ce débat. Je ne pense pas que nous puissions ni comprendre ni définir actuellement, par exemple, l'École-Une comme une communauté au sens strict, si elle n'était pas cette "communauté de ceux qui n'ont pas de communauté" que nous avons évoqué tant de fois. Parce qu'il s'agit dans

l'École-Une de faire l'expérience de ce qui ne fait pas communauté, de ce qui empêche chaque membre de chaque École de s'identifier avec cette communauté, toujours imaginaire pour l'expérience analytique, qu'elle soit une communauté autonome, nationale, linguistique mais aussi une communauté de la passe ou une communauté locale de l'ELP. Autrement dit, l'École-Une est ce qui à chaque endroit se pose à contre-courant de l'identification avec la communauté. Et nous savons comment cette difficulté a été et demeure spécialement sensible en Espagne. Mais n'est-ce pas précisément cette difficulté que nous retrouvons aussi en tant qu'inertie si difficilement franchissable dans l'expérience analytique ? Plus la fin s'approche – et nous sommes toujours, cher Achille, chère Briseis, un peu plus proche de la fin, chacun à sa façon - et plus se renforce la demande ou la revendication d'une identification; plus l'objet en jeu est isolé, plus s'éloigne l'identification rassurante. Se déplacer dans ce paradoxe, qui est aussi celui de l'Un et du Multiple, est le pari de l'École-Une, dans laquelle nous devons savoir traiter le réel en jeu du groupe analytique.

Dans cette perspective, ce n'est pas tant le dispositif qui devrait se rapprocher – le dispositif est toujours là, à portée de main de n'importe quel membre, même d'un non-membre de cette "communauté" – mais l'École-Une elle-même, et la place de la cause qu'elle rend présente à chaque endroit. Comment la faire exister et la rendre plus présente, au delà de la nommer, elle, qui semble plutôt innommable ?

Ce que nous repérons comme un "éloignement" entre nous et qui serait la raison d'absence de demandes de passe, ne serait-elle pas alors un éloignement de l'École-Une en tant que telle ? Sans doute le présent débat doit nous aider à nous la rendre plus présente.

Traduction : Fabian Fajnwachs

Vicente Palomera

Cinq points sur l'ELP et la FEEP

A la suite du questionnement ouvert sur la place de médiation de la FEEP, je crois qu'il est pertinent de rappeler les faits suivants (voir aussi : Annuaire de l'ELP 2008, p. 115-117) :

1. La création de la FEEP a été le résultat de transmutations profondes qui ont eu lieu dans l'EEP, suite à la fondation des trois écoles qui ont surgi dans son sein : l'ELP (2000), la SLP (2002) et la NLS (2003). Ces transformations ont fait qu'on a posé dans le Conseil de l'AMP la question du maintien de l'École Européenne. La réponse du Conseil de l'AMP a été que l'EEP n'était pas obsolète et qu'elle continuait à être nécessaire pour que ces écoles qui étaient nées puissent être des instruments du développement du champ freudien dans les différents pays européens. Ces nouvelles écoles pouvaient s'appuyer sur la FEEP pour réaliser certains aspects

de leurs politiques et, de cette manière, elle agirait comme instance régulatrice, pour des questions ponctuelles, ou d'autre type de questions, si décisives pour l'avenir de la psychanalyse, comme c'est le cas de la passe. Un exemple de l'importance de la fonction de médiation de la FEPP est la constitution de la FCPOL en 2004.

2. Le caractère originel de l'EEP gisait dans le fait qu'elle a été conçue comme une école qui décomplétait l'ensemble européen. L'EEP n'était pas une structure qui organisait hiérarchiquement les écoles en Europe, au contraire, elle opérait une vectorisation et incarnait, pour chacune, la dimension européenne. Cette dimension est assurée par la FEPP, nœud qui soutient les quatre écoles européennes. Avec la création de la FEPP on a fait un pas très important : la décision du conseil de l'ECF d'entrer dans la FEPP.

3. Pendant des mois les Conseils des écoles européennes ont traité cette question et ont informé leurs Écoles sur le projet de transformation de l'EEP dans une Fédération Européenne des Écoles de Psychanalyse (FEPP). L'Assemblée de l'ELP, en 2007, a eu l'occasion de débattre et de se mettre d'accord sur le projet de transformation de l'EEP en Fédération. On a vu alors l'importance de cette transformation, de cette réorganisation de l'EEP pour créer une base institutionnelle mieux coordonnée, de dimension européenne, pour lutter contre l'idéologie de l'évaluation et ses initiatives législatives. Dès sa création, la FEPP a facilité la coordination des Écoles. Le Conseil de la FEPP réunit les présidents des quatre écoles et le président de l'AMP.

4. La FEPP a adopté au moment de sa création, sans modifications, le règlement sur la passe de l'EEP. Le président de la FEPP continue à avoir comme fonction d'assurer le Secrétariat de la Passe de l'ELP, en collaboration avec le secrétariat de cette École. D'autre part, la FEPP prend en charge la nomination de cartels *ad hoc* pour le cas des demandes des membres d'autres Écoles. Parmi les Écoles de la FEPP, l'ELP est la seule à disposer de son propre cartel de la passe, *qui fonctionne en accord avec le secrétariat de la passe de l'AMP*.

Alors, qui a pris en charge le dispositif de la passe ? Un secrétariat et les cartels ont assuré le bon fonctionnement de la passe dans l'ELP.

1. *Le secrétariat*. Depuis 2001 et jusqu'à 2010 : M. Bassols, M-H. Brousse, P.-G. Gueguen et V. Palomera, présidents de l'EEP et de la FEPP (depuis 2007), ont assuré le fonctionnement du secrétariat de la passe avec : Lucy D'Angelo, Estela Paskvan, Shula Eldar et Xavier Esqué.

2. *Les cartels*. Dès qu'en décembre 2002 s'est promulgué un nouveau règlement de la Passe pour l'EEP, la composition des cartels de la passe a été :

2003-2005: Enric Berenguer, Elvira Guilañá, Vicente Palomera, Estela Paskvan + Pierre-Gilles Gueguen (Plus-Un).

2005-2007: Amanda Goya, Monica Marín, Vicente Palomera, Xavier Esqué, Lucía D'Angelo (Plus-Un).

2007-2009: Lucía D'Angelo, Hebe Tizio, Marta Serra, Manuel Fernández Blanco, Hilario Cid (Plus-Un).

2009-2011: Hilario Cid, Patricia Tassara, Carmen Cuñat, Antoni Vicens, Estela Paskvan (Plus-Un).

5. Je vois dans le débat ouvert sur l'École Une et dans les opinions publiées dans le J.J. se profiler des formules du type « le dispositif est près des membres quand ils sont convoqués à dire et à décider quelque chose à propos de son fonctionnement »... qui ne serait pas arrivé dans l'ELP, son fonctionnement étant resté dans les mains d'une FEPP dont la médiation, d'ailleurs, a pu devenir « superflue et obsolète ». On demande aussi un contrôle qui « ne soit plus aussi dépendant des vicissitudes de l'Autre ». Dans un autre contexte, on suggère moins de « suivisme acritique ». Par rapport à ça, je remarque un *tabou de contact* face à « la proximité de nos collègues Français », proximité qui « a fonctionné comme un Autre (il s'agit bien évidemment de notre construction à nous) exigeant, idéalisé et parfois impératif ».

Pour conclure, dans un versant un peu plus *règlementiste* (ici je ne trouve pas d'autre manière de le nommer) on dit que le dispositif de la passe dans la FEPP « est resté sans interlocuteur », puisqu'il n'y a pas eu une « assemblée de membres pour discuter, approuver et contrôler le dispositif de la Passe ». Ce sont des questions qui se trouvent maintenant sur le tapis et qu'on pourra continuer à discuter. Pour ma part, dans un prochain texte, je traiterai le sujet, d'après moi central, de la FEPP et l'École Une.

Traduction : d'Ariel Altman

Jacques-Alain Miller

Demande d'information

J'aimerais avoir la liste des travaux publiés dans « Freudiana » au cours des 6 dernières années, et portant sur les sujets suivants : la fin de l'analyse ; la passe.

2010

7 février : Forum des psys sur l'évaluation

11 avril : Forum des psys sur la justice

26-30 avril : Congrès de l'AMP

29 mai : Journée du Cereda

5 juin : Colloque du Cien à Nancy

26 et 27 juin : Journées de la NLS à Genève

10 et 11 juillet : Journées de l'École à Rennes

25 et 26 septembre : "Médecine et Psychanalyse" à Clermont-Ferrand

9 et 10 octobre : Journées de l'École à Paris

2011

2 et 3 juillet : PIPOL V à Bruxelles

www.causefreudienne.org

ECF 1 rue Huysmans paris 6è Tél. + 33 (0) 1 45 49 02 68

diffusé sur ecf-messenger, forumpsy, et amp-uqbar

1 Jacques-Alain Miller: Le Débroussaillage de la formation analytique en La Cause Freudienne n° 68: Notre sujet supposé savoir.

2 "Mais je ne suis pas sûr - et il me semble que Lacan ne l'était pas non plus – de ce que la chute du regard du grand Autre soit un progrès éthique si grand. Je pense que, quand Lacan dit qu'il est encore sous le regard de Freud, il veut dire que la fin de l'analyse s'accorde avec le maintien du regard du grand Autre; c'est pourquoi il affirme quelque part que la pudeur est la seule vertu. Et je crois que cela veut dire que la seule vertu est de conserver quelque chose du regard du grand Autre." Jacques-Alain Miller, L'image du corps en psychanalyse. Cause Freudienne N°68, p.104